

Le SNUipp du Lot à vos côtés...



Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD)

Elle statue sur l'ensemble des questions concernant les personnels : mutation, promotion, stage ... Elle peut siéger en conseil de discipline. Son avis n'est que consultatif. Vos représentants du personnel SNUipp: *Josiane Cassagne et Céline SOMPAYRAC*

Comité Technique Spécial Départemental (CTSD)

Il est compétent pour l'organisation et le fonctionnement du service des écoles et des collèges (carte scolaire, calendrier, nombre de départ en stage AIS ...). Vos représentants SNUipp: *Benoit DEBALS et Céline SOMPAYRAC*

Comité Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)

Il est présidé par le préfet et réunit des représentants des personnels, des usagers (parents d'élève, personnalités, associations), et des élus. Ces attributions sont les mêmes que celles du CTSD plus la fixation de l'IRL, le budget des collèges, les modalités des transports scolaires. Vos représentants SNUipp: *Benoit DEBALS, Céline SOMPAYRAC et Alexis LANOIR.*

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT-sd46)

Il peut être saisi de toutes questions concernant l'hygiène et la sécurité; l'effet des conditions de travail sur la santé. Les représentants du personnel du SNUipp: *Fabienne REDON, Céline SOMPAYRAC et Alexis LANOIR.*

Pour le SNUipp, les délégués du personnel garantissent l'équité de traitement entre tous les collègues par l'application de règles claires et connues de tous.

Ils agissent ainsi contre l'arbitraire et les passe-droit.

Avec le syndicat qui organise, ils contribuent à faire évoluer le droit, à le rendre plus équitable. Ils interviennent et agissent aussi pour une autre conception, un autre fonctionnement de l'école, du service public.

Le SNUipp informe la profession

- par l'envoi d'un courrier personnel aux personnes concernées par une CAPD (promotion, mutation, ...)
- par son bulletin : « Ecole et Syndicat 46 »
- par les mails qu'il envoie aux écoles
- par son site internet : <http://46.snuipp.fr>

En accordant votre confiance aux candidats de la liste SNUipp du Lot lors des élections paritaires (tous les 3 ans), vous faites en sorte que des collègues vivant le même quotidien professionnel que le vôtre (pas de déchargés complets chez nous...) soient en position de défendre au mieux vos intérêts face à l'administration.



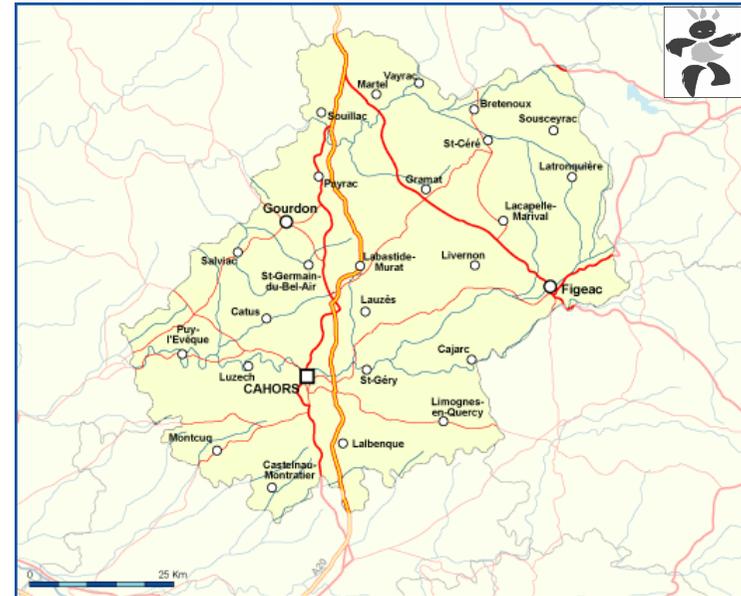
**IL FAUT VOIR GRAND
POUR LES ENFANTS**
80 Rue des Jardiniers 46000 CAHORS
Tel : 05 65 22 12 79 Mail : snu46@snuipp.fr



**IL FAUT VOIR GRAND
POUR LES ENFANTS**

80 Rue des Jardiniers 46000 CAHORS

Tel : 05 65 22 12 79 Mail : snu46@snuipp.fr



**R
E
N
T
R
É
E
2
0
1
6**

**B
I
E
N
V
E
N
U
E
D
A
N
S
L
E
D
E
P
A
R
T
E
M
E
N
T
D
U
L
O
T**

IL FAUT VOIR
GRAND POUR
LES ENFANTS

LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



Le **SNUipp-FSU du Lot** a conçu ce petit fascicule pour faciliter ton installation dans notre beau département. Nous espérons qu'il pourra t'apporter quelques informations utiles. Nous t'accompagnerons également lors de la phase du mouvement départemental qui va débiter.

Notre département rural ne compte que 4 circonscriptions, environ 200 écoles mais pas moins de 50 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (les R.P.I.). Le nombre d'élèves stagne dans le Lot alors qu'il augmente fortement dans d'autres départements de notre Académie de Toulouse (le 31 et 82).

Nous devons donc nous battre lors de chaque carte scolaire pour ne pas être sacrifiés au profit des départements voisins et nous battre encore après les mesures de carte scolaire pour que la réorganisation éventuelle du maillage des écoles ne se fasse pas de manière injuste et en sacrifiant les plus petites.

Une école, même à classe unique, qui ferme ici, c'est un village qui meurt et des enfants prenant plus longtemps les transports scolaires par tous les temps...

Notre syndicat, le **SNUipp**, est installé dans le paysage français comme principal syndicat des écoles au sein de la **FSU**, première fédération de la fonction publique. Le **SNUipp** se distingue par son refus d'un accompagnement passif des différentes réformes subies depuis des années.

Que faisons nous pour obtenir la reconnaissance de la profession comme lors des dernières élections professionnelles où, dans le Lot, nous avons pris un siège en CAPD à un syndicat accompagnateur passif des réformes ? :

- ▀ Nous vous accompagnons au quotidien pour vous informer et faciliter votre vie professionnelle (mutations, promotions, ...);
- ▀ Nous défendons des valeurs et des principes : **équité et transparence**, une ligne de conduite absolue que nous conservons quoiqu'il en coûte;
- ▀ Nous défendons des projets novateurs pour la transformation de l'école;
- ▀ Nous développons un travail de fond pour informer et donner à penser, construire ou agir ensemble. En permettant la rencontre avec la recherche, notamment lors **des universités d'automne du SNUipp**, uniques en leur genre.

Un peu de tout cela, et aussi beaucoup de travail, un travail de fou, un travail de fourmi (sur le terrain ou dans les différentes commissions où nous siégeons : CAPD, CT-sD, CDEN, CHSCT-sD, Conseil de formation, Commission de réforme, Comité départemental d'action sociale...) mené chaque jour par les militant(e)s du **SNUipp** pour faire en sorte que personne ne soit trop isolé dans sa classe, dans son école, pour que chacun dispose d'éléments pour agir et réfléchir.

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



MEMENTO



Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Cité Administrative - BP 286

46005 - CAHORS Cedex

Tél: 05.67.76.55.46

Fax: 05.67.76.54.73

www.ac-toulouse.fr/web/dsden-lot/

ia46@ac-toulouse.fr

IA-DASEN du Lot : Guillaume LECUIVRE

Secrétariat de l'Inspecteur d'Académie: Evelyne LAGREZE Tél: 05.67.76.54.86

cabinet46@ac-toulouse.fr

Division Des Personnels : chef de division : **Françoise ILKOW** : Tél: 05.67.76.54.99

ddp46@ac-toulouse.fr,

Gestion collective des personnels : 05 67 76 55 05

Gestion individuelle des personnels : 05 67 76 55 04

Formation continue, Action sociale : 05 67 76 55 06

Service Social des personnels: Martine VIGUIE: 05.67.76.55.22.

Inspections départementales :

Cahors 1 : IEN : Gilles BOUSQUET

182 Quai Cavaignac 46000 Cahors

05 67 76 55 28 ; iencahors1@ac-toulouse.fr

Cahors 2 et ASH : IEN : Heidi DUBARRY

182 Quai Cavaignac 46000 Cahors

05 67 76 55 33 ; iencahors2@ac-toulouse.fr

Figeac : IEN : Christophe PORTENART

2, rue Victor Delbos 46100Figeac

05 67 76 55 52 ; ienfigeac@ac-toulouse.fr

Gourdon : IEN : Didier PASTOR

11, rue Gustave Larroumet 46300 Gourdon

05 67 76 55 59 ; iengourdon@ac-toulouse.fr



Le service médical des personnels:

Il propose un lieu d'écoute confidentiel, de conseil et d'aide aux personnels ayant des problèmes de santé dont les conséquences retentissent dans l'exercice de leur travail. Ce service est assuré par le Docteur Marie-Ange CHANCELIER et le Dr Valérie ROULANT COSTES, médecins de prévention, rattaché au service médical du Rectorat: Place Saint-Jacques BP 7203 31073 Toulouse cedex 7 Tel. 05.34.44.89.01

Quelques adresses utiles...



MGEN du Lot

454 Rue Winston Churchill
46000 Cahors
Horaires:
Du lundi au vendredi : 9H-17H30
Sauf mardi: 9H-13H30 e 14H30-17H30
Tel: 3676 (lundi au vendredi de 8H à 18H30)

MAIF dans le Lot

- 4 av des Carmes. 46100 FIGEAC
Tel: 05 65 50 34 00
Horaires: 9H-12H et 13H30-18H
- 24 Bvd Gambetta. 46000 CAHORS
Tel : 0 810 50 08 10

CANOPE (ancien CDDP) du Lot

273 Av Henri Martin. 46000 Cahors (à l'ESPE)
Tel : 05 65 53 00 40

O.C.C.E. 46

121 Rue Victor Hugo. 46000 Cahors
Tel: 05 65 24 25 50

Autonome de Solidarité Laïque

114 Rue Denis Forestier. 46004 Cahors
Tel: 05 65 35 19 77

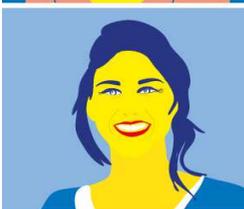
CASDEN

111 Bvd Gambetta. 46000 Cahors
Tel: 05 32 22 46 46



**SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE
BONNE IDÉE.**

POUR SON MÉTIER
POUR SOI-MÊME
POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

<https://adherer.snuipp.fr>



66% de la cotisation sont remboursés
sous forme de crédit d'impôt.

Avancement et Traitements mensuels au 01/01/2016:

Echelon	Classe normale		Hors classe
	Avec accélération	Sans accélération	
1		1	2
2		1	2
3		2	2,5
4		2	2,5
5		2,5	3
6	2	3	3
7		3	
8	2,5	3,5	
9		4	
10		4	

Valeur brute du point d'indice 56,2323 € (soit 4.6860 brut par mois).
Le Traitement indiciaire brut = indice X valeur du point d'indice.

Cotisations retirées du traitement indiciaire brut

- Retraite : 10,29 % du traitement brut
- Retraite additionnelle : 5% de l'indemnité de résidence et supplément familial
- CRDS : 0,5% (sur 98,25% de tous les revenus)
- CSG : 7,5% (sur 98,25% de tous les revenus)
- Contribution solidarité : 1% de (traitement brut + indemnité de résidence + supplément familial - pension - RAFFP).

Adhérer au SNUipp, c'est aussi faire partie d'un syndicat revendicatif sur les questions salariales.

C'est l'assurance de pouvoir lutter au sein d'un syndicat refusant d'accompagner (comme certains autres) le réformisme qui dégrade jour après jour nos conditions de travail.

Dates importantes pour bien préparer ton arrivée dans le LOT:

- **dès maintenant et avant le 2 avril 2017** : demande des éventuels points de bonification...
- **Du 13 mars au 2 avril 2017**: serveur et saisie des vœux pour **le mouvement départemental du Lot (Sur I Prof Toulouse)**

N'attend surtout pas le dernier moment pour saisir tes vœux, fais le au contraire dès l'ouverture pour t'assurer que tu as les bons identifiants.

Tu pourras ensuite modifier tes vœux jusqu'au dernier moment...

Un souci? Une question? Contacte nous au 05 65 22 12 79

SNUipp - FSU

La passion du métier ne suffit pas

Il nous faut du temps et des moyens.

l'école pour tous, une vraie valeur.



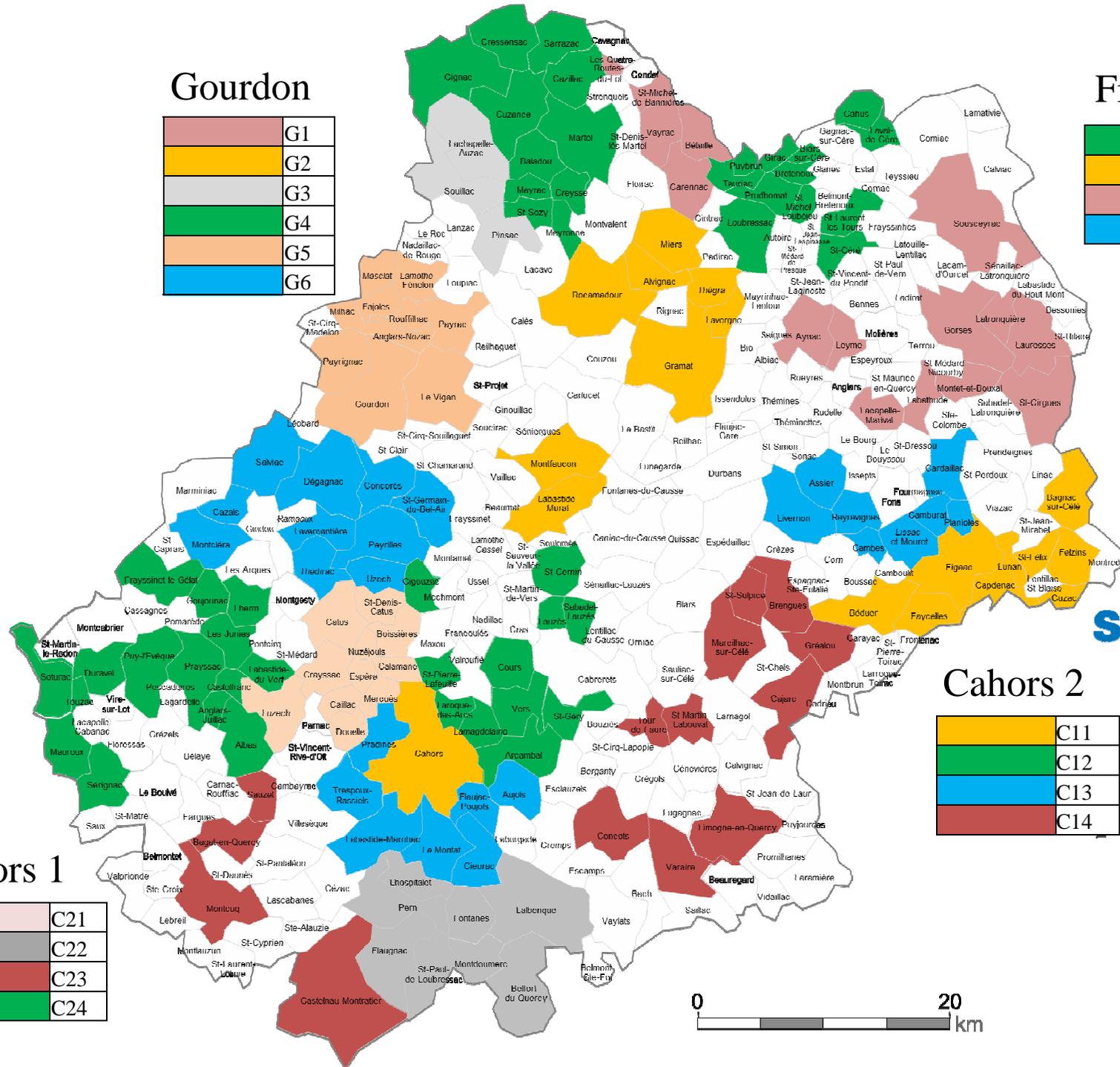
Carte zone géographiques (au 6 mars 2017)

Gourdon

	G1
	G2
	G3
	G4
	G5
	G6

Figeac

	F1
	F2
	F3
	F4



SNUipp-FSU

Cahors 2

	C11
	C12
	C13
	C14

Cahors 1

	C21
	C22
	C23
	C24

Le Lot :

4 circonscriptions.
12500 élèves;
584 classes;
222 écoles...

